

CONSIGNE ALIMENTAIRE ARTISANALE ET INDUSTRIELLE

Le contexte

Les objets jetables ou « produits à usage unique » ont connu une croissance exponentielle depuis les années 60 et sont aujourd'hui omniprésents dans notre quotidien. Pratiques et peu coûteux, les emballages et les contenants jetables en plastique ont remplacé, pour les produits alimentaires, les récipients autrefois ré-employables, et en même temps les systèmes de consigne ou de vente en vrac des produits.

Premier d'une série de 3 ateliers, organisés autour de la thématique des alternatives aux produits plastiques à usage unique, l'atelier Consigne alimentaire artisanale et industrielle s'est tenu jeudi 29 août 2019 dans l'hémicycle de la province Sud. Il a réuni une soixantaine de participants autour d'un objectif : encourager les professionnels à réduire leur production de déchets en privilégiant le durable au jetable, par le biais de la consigne.

Cet atelier, organisé par la province Sud, visait à lever les freins au développement de la consigne et à présenter des solutions existantes. Après le témoignage de plusieurs entreprises engagées dans le réemploi de leurs emballages, les participants ont partagé leurs expériences sur divers aspects du dispositif.

Retour sur les principales thématiques de la séance :



MONTANT DE LA CONSIGNE ET TAUX DE RETOUR

Fixer le montant de la consigne est un élément déterminant qui doit répondre à l'un ou plusieurs des objectifs suivants :

- Couvrir les coûts de logistique et de lavage ;
- Inciter au retour de l'emballage ;

- Rester concurrentiel face aux produits sans consigne.

Plusieurs éléments sont à prendre en compte pour évaluer ou ajuster au mieux le montant de la consigne :

- Le taux de retour
- Le taux de refus après déconsignation
- Le taux de renouvellement par cycle
- Le nombre d'utilisations d'une bouteille (nombre de cycles)

Toutefois, le taux de retour peut dépendre de plusieurs éléments : le montant de la consigne, la conscience écologique, les habitudes de consommation, etc.

Le saviez-vous ?

Le niveau de conscience écologique des consommateurs est un élément essentiel qui influe sur le taux de retour, ainsi que l'historique de la pratique (habitude - us et coutume). Pour certains produits, le geste de déconsignation est principalement motivé par une conscience environnementale, non pas par l'aspect économique. Pour d'autres, un montant de la consigne plus faible que le prix du contenant neuf explique un taux de retour relativement faible.

2



NETTOYAGE ET HYGIÈNE

L'hygiène apparaît comme un élément sensible du système de consigne. En effet, les contenants fournis par les professionnels doivent garantir une propreté parfaite et assurer la salubrité des denrées.

Le nettoyage et la désinfection des contenants doivent être réalisés de manière à éliminer tout résidu de produit de nettoyage.

Pour cela, une zone dédiée au lavage doit être définie tout en respectant les principes de la marche en avant et le non-entrecroisement des circuits. La procédure de nettoyage-désinfection doit être élaborée.

Dans le cas de la brasserie Brouss'Mouss, le lavage des bouteilles est réalisé au moyen d'une laveuse de bar, adaptée pour contenir des bouteilles (mise en place d'injecteurs de solutions liquides). Après contrôle des bouteilles lors de la déconsignation, les bouteilles sont triées selon leur état. Brouss'Mouss remet dans le circuit uniquement les bouteilles qui ont été préalablement rincées par le client, pour s'affranchir du risque de présence d'œufs de drosophiles ou d'autres indésirables. Le reste est envoyé pour valorisation.

L'exemple de Brouss Mouss



3



COMMUNICATION

La consigne de l'emballage n'est pas l'unique critère d'achat du produit. Néanmoins, **pour que la consigne ne soit pas perçue comme une contrainte et pour convaincre le client à une démarche vertueuse, la communication est un levier indispensable.**

Afficher le prix de la consigne amène le client à mieux considérer la valeur du produit qu'il achète. L'emballage devient alors un autre produit dont la valeur pourra lui être restituée. Les clés d'un engagement réussi du client relèvent également de la bonne information sur le dispositif : les points de déconsignation, le montant restitué, les conditions de reprise (contenant rincé, propre), etc.

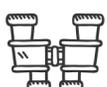
Consigne et impact environnemental

L'analyse du cycle de vie de dispositifs de réemploi d'emballages en verre, menée par l'ADEME, montre que l'étape de fabrication de l'emballage contribue de manière prépondérante au bilan environnemental, que la bouteille soit réemployée ou à usage unique. Parmi les cas étudiés, le système avec réemploi est toujours plus favorable au système sans réemploi. Les paramètres qui influent sur la performance environnementale des systèmes avec réemploi sont :

- La quantité d'eau consommée à l'étape de lavage,
- Le nombre de réutilisations de la bouteille,
- Les distances de transport.



- [Analyse du cycle de vie de dispositifs de réemploi ou réutilisation \(B to C\) d'emballages ménagers en verre](#) (oct. 2018, ADEME)
- [Analyse de 10 dispositifs de réemploi-réutilisation d'emballages ménagers en verre](#)



PERSPECTIVES

S'engager dans un système de réemploi des emballages nécessite pour le producteur une organisation et des moyens techniques spécifiques. Sur la proposition de certains professionnels, la province Sud mènera une réflexion concertée sur les opportunités et la faisabilité d'une unité de lavage mutualisée des emballages consignés.



CONTACT

Direction du Développement Durable des Territoires
Bureau de la Gestion des Déchets
Katy CIRET 20 34 00

Retrouvez les supports de présentation sur province-sud.nc